



Conseil de Quartiers

5ème séance

N° 4

(Bois Fleuri, Tamarins, La vallée Verte,
Les Issarts, La Rine, St Julien, Les Castellins, Les soulières)

1- Contexte :

- ⇒ Conseil de quartiers organisé le 10 octobre 2017 à 18h00, salle Gilardi
- ⇒ Nombre de participants : 49
- ⇒ Déroulé suivant l'ordre du jour :
 - ✚ 18h00 : Ouverture par Mme le Maire
 - ✚ 18h05 : Point information : Les grands projets municipaux du mandat, l'actualité, dans le quartier
 - ✚ 18h25 : Travail en atelier sur les suggestions proposées par les Biotois sur la plateforme Mon Avis Citoyen
 - ✚ 19h20 : Echanges avec les citoyens
 - ✚ 19h50 : Election des citoyens relais
 - ✚ 20h05 : Fin de la séance et verre de l'amitié

2- Point information :

LES GRANDS PROJETS MUNICIPAUX DU MANDAT :

Aménagement paysager du versant des Bâchettes

- Conception aboutie
- Consultations lancées
- Automne 2017: Travail de concertation avec la population
- Début 2018: Lancement des travaux

Restauration de la place de l'Eglise

- Démarrage 1^{ère} phase des travaux: Novembre 2017
- Arrêt des travaux pendant la période de Noël

Démarrage 2^{ème} phase et fin des travaux: 2^{ème} semestre 2018

Agrandissement du cimetière de la Rine

- Début des Travaux: septembre 2017

L'ACTUALITE

Sécurité et risques majeurs

- Campagne d'inscription à la téléalerte
- Distribution du DICRIM
- Commémoration du 3 octobre 2015
- Relais de la campagne Pluie-Inondation
- Travaux réparations
- Suivi Bassin des Horts
- Etude Hydraulique de la Brague
- Courrier Nicolas Hulot + rencontre Secrétaire d'Etat Brune Poirson

La fibre optique à Biot

- Desserte intégrale de Biot en 2022
- 1^{ère} tranche (en cours): Val de Pôme, Saint Grégoire, Les Vignasses, La Baume, Les Castellins, St Julien et les Issarts
- 3000 logements couverts à Biot en 2018

Convention de participation citoyenne

Les principaux objectifs de la démarche :

- Etablir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

→ Convention signée le 8 septembre 2017

DANS LE QUARTIER

OLD

Biot est fortement exposé au risque d'incendie de forêt.

- La Ville de Biot rappelle aux administrés leurs Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).
- Il faut maintenir son terrain en état débroussaillé tout le long de l'année. Le débroussaillage est à effectuer à partir d'octobre, et surtout **avant le 30 juin**.

→ A venir: Visite de quartier pour informer les citoyens

Sécurisation Soulières

- Demande des citoyens
- Visite de quartier

→ Bande piétonne et coussins berlinois

- Phase de pré-marquage
- Validation avec les citoyens
- Travaux de pose
- Enquête de satisfaction

Embellissement Esplanade Bois Fleuri

- Demande des citoyens
- Intervention des services pour nettoyer l'esplanade (débroussaillage...)

DUP Saint Julien

- Enquête publique

Pièces et registre d'enquête consultables: services techniques municipaux de la mairie de Biot du lundi 2 octobre au vendredi 3 novembre 2017 inclus, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

DUP Soulières

Chemin des Soulières:

- Lancement de la procédure prévue à l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme pour l'intégration du chemin des Soulières dans la voirie communale.

3- Retour sur les échanges

- Question sur l'aménagement du quartier des Soulières

→ Le projet d'aménagement du quartier des soulières devrait être prochainement abordé avec la population.

- Question sur les lignes de bus

→ Relancer la question de la ligne de bus desservant la route de Valbonne jusqu'au quartier de Saint Philippe.

- Question sur le débroussaillage du parc départemental

→ Le débroussaillage des parties communales est pris en compte et progressivement réalisé.

- Question sur les dépôts sauvages

→ Programmation d'une campagne de communication sur les incivilités : ce sont avant tout les comportements qu'il faut changer

→ Pour la verbalisation, possibilité de prévenir la police municipale et de communiquer le numéro de plaque d'immatriculation des contrevenants. L'amende peut aller jusqu'à 1500 euros.

- Question sur le déploiement de la fibre optique à Bois Fleuri

→ La fibre optique concernant ce quartier va se déployer jusqu'à 2022.

- Question sur l'abattage des pins avenue des Fauvettes
→ cet abattage est d'ores et déjà planifié et une réfection de la voirie sera réalisée

- Question sur la réalisation de trottoirs dans le quartier des castellins
→ La commune a très souvent demandé une sécurisation de cette route au Conseil départemental. Cette demande va être relancée.

- Question sur le broyage des déchets verts
→ Un service de broyage des déchets verts à domicile est en place sur la commune de Biot via les associations. Pour les gros volumes, l'acheminement à la déchetterie est la seule solution.

- Question sur l'éclairage aux Issarts
→ Cette question est à l'étude.

- Question sur l'aire de retournement des Issarts (sécurité)
→ Une parcelle a été acquise pour réaliser cette aire de retournement. Ce dossier est bien pris en charge et suit son cours pour une réalisation dans les meilleurs délais.

4- Election des citoyens Relais

Parmi les administrés présents, 11 personnes se sont portées volontaires pour être citoyens relais.

20h05 : Fin de la séance et verre de l'amitié